

APPSBIM - Profil enseignement

APPSBIM - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biomédicales.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences biomédicales, cette formation donne accès au Master 60 et 120 en sciences biomédicales.

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription

1. L'inscription se prend en même temps que l'inscription au programme de bachelier en sciences biomédicales.
2. L'inscription aux activités se prend en même temps que l'inscription aux activités des 2e ou 3e blocs annuels du programme de bachelier en sciences biomédicales, via le bureau virtuel de l'étudiant.e.
3. Toute demande de modification après la période d'inscription doit être transmise au secrétariat.

Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>

Horaire des examens

Les horaires des examens sont communiqués en temps utiles via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>